

From: gilours@orange.fr
Sent: Sunday, March 4, 2018 8:49 PM
To: Undisclosed-Recipient;;
Subject: L'intérêt général bafoué

" madame" Amélie GIRERD la maire de Renage,
04/03/18

merci, grâce à vos écrits page 16, dans votre déjà bulletin de campagne électoral ainsi nommé en page de couverture financé par les contribuables, de me permettre de prouver à tous les habitants de Renage que vous les prenez pour des cons contrairement à moi car TOUS LES COURRIERS COURRIELS DOCUMENTS COMPLETS SERONT A LA DISPOSITION DU PUBLIC SUR NOTRE SITE la-grande-fabrique.com , ce qui lui permettra de vérifier la totalité de mes infos et de se faire une opinion par lui-même en lisant jusqu'aux ordonnances !

oui ! j'insulte, car parler cash ça clashe et c'est classe, les élus de la majorité (certains, juste les saletés de pourriture de socialistes (ce mot étant à la fois une insulte et une injure) de merde) et des bénévoles associatifs NON PAS PARCE QU'ILS TRAVAILLENT SUR LA PROTECTION DU BATIMENT FALLER mais parce qu' ils se sont montrés irrespectueux (forme d'insulte) envers le CERFAC et eux-mêmes aussi, puisqu'ils ne daignaient pas respecter des articles des contrats portant leurs signatures et pour le Forum Citoyen Renageois, parti politique déguisé en association pour vous, nous faire perdre de nombreux clients; oui ! hier, j'encourageais la municipalité à faire inscrire L'ANCIENNE USINE et non pas le site de LA GRANDE FABRIQUE (comme le ministère de la culture l'a nommé comme moi) au titre des monuments historiques MAIS PAS LA MOITIE DE CELLE-CI négligeant les ateliers où travaillèrent des femmes et où elles préparèrent leurs luttes et leurs grèves de 1911 ;

oui ! hier, je l'encourageais à le faire MAIS PAS TOUT DE SUITE car des travaux impossibles à réaliser et entièrement financés par le CERFAC et l'ACRECF sans subventions publiques sont désormais impossibles sur l'ancienne chapelle et son parc ;

oui ! hier, je l'encourageais à le faire POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL pas pour l'intérêt personnel politicard uniquement soucieux de carriérisme vite fait avant de futures élections municipales ;

oui ! hier, j'encourageais à RÉHABILITER LE BÂTIMENT FALLER (mal nommé au final) mais pas en polluant cette action avec LE DÉTOURNEMENT DE POUVOIR ;

oui ! merci de proclamer ainsi à la population de Renage que JE NE SUIS PAS UN IMBÉCILE parce que je change d'avis ;

oui ! il existe des dessins qui sont diffusés par beaucoup de personnes et ainsi votre discours prononcé lors des événements de CHARLIE HEBDO devient un discours DÉGUEULÉ PARCE QUE VOUS VOUS OFFUSQUEZ DE LEURS LIBRES EXPRESSIONS ET LIBRES DIFFUSIONS ;

oui ! l'opposition LES ACCEPTE CAR LA LOI LES DECLARE ACCEPTABLES ET QU'EUX SONT DONC DE VRAIS " JE SUIS CHARLIE " et non pas des " je suis charlot " ;

oui ! je dois INTENTER DES PROCES en réponses au premier intenté par la municipalité contre l'enregistrement du nom de l'établissement (décidé par elle d'ailleurs quand vous étiez en CM1) ;

oui ! une décision de justice m'a débouté et je dois payer 2000 euros (1000 PAR CERFAC ET 1000 PAR MOI) MAIS CE NE SONT PAS DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS MAIS EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 700 DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE comme il se doit ET AUCUNE CONDAMNATION POUR DOCUMENTS FALSIFIÉS N'A ÉTÉ PRONONCÉE ; vous n'avez pas informé, étant ainsi malhonnête encore une fois, vos lecteurs que LA COMMUNE A ETE DÉBOUTÉE de ses demandes de dommages et intérêts pour procédure abusive et de sa demande de condamnation à une amende civile ;

oui ! je les payerai dans la joie et l'allégresse POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE, DES RENAGEOIS ET DONC DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL CONTRAIREMENT À VOUS QUI AURIEZ PERDU CETTE SOMME POUR LA COMMUNE EN ENVOYANT VOTRE AVOCAT PROPOSER AU MIEN UNE RÉUNION COMME CELA A ÉTÉ LE CAS POUR QUE JE NE LES PAYE PLUS ;

oui ! je demande pour l'instant 15000 euros à la commune MAIS PAS DU TOUT PARCE QU'ELLE ÉCRIT " SITE DE LA GRANDE FABRIQUE " DANS LE FLYER DES JOURNÉES DU PATRIMOINE MAIS PARCE QU'ELLE CONTREFAIT UNE MARQUE DÉPOSÉE EN LE FAISANT SUR UN APPEL D'OFFRE ;

Et si vous n'aimez pas mes refus répétés à vos demandes incessantes, re-péter un coup, ça ira mieux ! Et dans la soie s'il vous plaît comme à votre habitude !

Gilles MICHEL

" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "

From: Jacques

Sent: Friday, April 15, 2016 4:53 PM

To: gilours@orange.fr

Subject: Re: inscription à l'inventaire aux monuments historiques de ma propriété privée malgré mon refus : privation de liberté

Quel verbe ! Bien dit mon cher Gilles !

Envoyé de mon iPhone

Le 14 avr. 2016 à 08:28, <gilours@orange.fr> <gilours@orange.fr> a écrit :

From: gilours@orange.fr

Sent: Wednesday, April 13, 2016 9:14 PM

To: Undisclosed-Recipient;

Subject: inscription à l'inventaire aux monuments historiques de ma propriété privée malgré mon refus : privation de liberté

Chers tous,

j'ai été très heureux de vous accueillir chez moi depuis 1993, chers ami(e)s artistes et de vous recevoir également prochainement.

Dans le passé et dans l'avenir, vous aurez été près de 500 créateurs à venir dans et autour de ma création, ainsi que celle de l'architecte Gérard BURDON.

Vous aussi, qui avez fêté chez moi vos événements privés familiaux et/ou pour vos entreprises : là aussi, nous approchons des 500.

Il est important de connaître l'environnement socio-économique et géo-politique des lieux culturels que nous fréquentons.

Plus on en saura, mieux on les défendra.

C'est pourquoi, compte tenu des événements récents à propos de ma privation de liberté créatrice et de projets futurs à la fois sur l'édifice et aussi sur le parc, je tiens à vous donner les nombreuses informations en pièces jointes, tous les courriels suivants, les tracts et flyers et autres choses concernant mon affaire, ma société, mon entreprise dite "intermédiaire" (puisque centre de formation professionnelle qui n'est qu'une personne morale réussissant à répondre aux appels d'offre de l'ETAT), mes assocés : bref ma création artistique, professionnelle et personnelle.

Transférez s'il vous plaît tout ceci un max et merci pour tous ceux qui ont commencé à diffuser.

Ce qui vous permettra de voir la tronche de la pourriture sur laquelle vous pourrez cracher.

Le harcèlement moral dont la procédure est prévue pour décembre 2019 et dont je suis victime sera facile à prouver, moi qui suis déjà atteint par une invalidité définitive de 100% (ainsi que l'autre propriétaire sur le terrain qui lui est carrément placé sous curatelle renforcée et qui est aussi attaqué).

Mes réactions par courriels, que ce soit vers le " pouvoir " et/ou les personnes morales ou physiques ayant dépassées les bornes, l'invention du personnage " Flamby le Flou" notamment n'ont été que la conséquence de l'attitude et du comportement d'une fan d'ORELSAN et de GUY BEDOS.

Merci pour vos nombreux soutiens : vous êtes déjà plus de 300 ! Cela me va droit au cœur !

Des voisins du lieu vont entreprendre des poursuites.

Moi-même attaquera l'arrêté et/ou le fera modifier.

Mes conseils s'interrogent pour poursuivre à propos d'un "détournement de pouvoir ".

Dès que des travaux seront juste prévus , il y aura tous les " recours pour excès de pouvoir " : cela pourra durer des dizaines d'années.

Et pour que ce soit complet j'espère être moi aussi devant un tribunal pour injures, juste pour avoir l'immense plaisir de faire grande publicité à tout ceci et atteindre internationalement ainsi celle qui écarte la mémoire et le souvenir de la condition humaine prolétaire, pour détruire sa carrière déjà mal assise sur un cadavre et sur autre chose peut-être.

La plus belle des leçons à retenir de tout ça est que contrairement à ce qui a été prévu , je ne céderai pas gratuitement LA GRANDE FABRIQUE au CERFAC à l'intérieur duquel j'avais pris grand soin pourtant d'y faire rentrer la mairie de Renage et un Syndicat de communes entre autres institutions, mais de la céder gratuitement à des artistes de mon vivant ou en les couchant sur mon testament à la place du CERFAC dument choisit grâce à leurs convictions politiques et en particulier d'être de gauche radicale, et ainsi l'idée grandissante de l'offrir au NPA donnerait à cette "possession" LA victoire de LA victoire : tout un symbole !

Merci.

Gilles MICHEL
gilours